



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 16 mai 2022

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Christine TASTAVIN, Rosette GERMANO, MM. Serge BESSI, Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Gilles ERMANI, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Frédéric MINERVA, Francis MAGGI, Christian POMATTO, Georges ROMANO, François ROUSTAN, Patrick SCALA, Louis TIBONI

Excusée : MME Geneviève EVRARD

Assiste : M. Stéphane DUDILLIEU (Directeur)

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Ouverture de la séance à 18h00.

APPROBATION DES PV

PV du Comité de Direction du 25 avril 2022 ;
PV du Bureau Exécutif du 02 mai 2022 ;
Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité.

FELICITATIONS

- A l'AS MONACO Féminin champion en RI avec 18 victoires en 18 journées, et qui obtient son ticket pour disputer les barrages d'accèsion à la D2.
- A l'OGC NICE qui représentera la ligue Méditerranée à la phase finale du Festival U13 Filles qui se déroulera en juin à Capbreton.
- A l'OGC Nice qui participera aux barrages d'accèsion en R1 Féminin les 22 et 29 mai 2022 à Saint-Maximin la Sainte-Baume.
- A NICE FUTSAL d'une part, Champion en R1, qui participera aux barrages d'accèsion en D2 nationale et d'autre part avec son équipe 2, représentera le District de la Côte d'Azur aux barrages d'accèsion en R1 qui se tiendront le 21 mai 2022 à Saint-Maximin la Sainte-Baume.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président, expose la courbe des licences comparativement aux deux dernières saisons.

DISTRICT DE LA COTE D'AZUR							Ecart 2021-22 2019-20	
2019 2020	2020 2021	Ecart nbre	Ecart %	2021 2022	Ecart nbre	Ecart %	Nbre	%
25 589	22 897	- 2 692	-10,52%	25 895	2 998	13,09%	306	1,20%

- A la fin des enregistrements des licences au 30 avril 2022, le niveau des licences de la saison 2019/2020 est dépassé de 306 unités soit une progression de 1,20%. Dans le même temps, la Ligue de la Méditerranée progresse de 2,01% avec un total de 117 410 licences, et la FFF est en progression de 0,15% avec 2 127 426 licences.
- Il rappelle que la Ligue Méditerranée en étroite collaboration avec le District de la Côte d'Azur s'est vu confier l'organisation des Assemblées Générales de la FFF les 17 et 18 juin 2022. Elles se dérouleront au Palais de la Méditerranée à Nice. Pour nous aider à accueillir dans les meilleures conditions tous nos invités, la mobilisation d'une centaine de bénévoles est souhaitée, du jeudi 16 au dimanche 19 juin 2022. Afin de faire acte de candidature, un formulaire d'inscription est disponible sur le site du District de la Côte d'Azur.
- Il fait un point sur la réunion "Partage des compétences Ligue et Districts" initié cette saison par le Comité de Direction de la Ligue Méditerranée de Football et les Districts. Ce dispositif entre dans le cadre mis en place par la LFA, l'objectif étant le partage des compétences et une meilleure communication entre la Ligue et les Districts et entre les Districts.
- La Commission Générale d'Appel du District de la Côte d'Azur, dans sa décision concernant l'appel de l'ES CONTES d'une décision de la Commission des Statuts et Règlements concernant la rencontre seniors D3, FC BEAUSOLEIL / ES CONTES, a laissé à l'appréciation du Comité de Direction de la Côte d'Azur, s'il estime opportun, de se saisir du dossier afin d'engager toute procédure opportune et contradictoire pour manquements avérés à l'éthique sportive et aux éventuelles sanctions disciplinaires qu'il pourrait emporter. L'ES CONTES ayant formulé un appel auprès de la Commission Régionale d'appel de la Ligue Méditerranée, le Comité de Direction du DCA, n'interviendra pas tant que le dossier reste en instance.
- Une extension du PAV, applicable à tous les championnats à 11 de jeunes où un arbitrage régulier est de rigueur demande une réflexion pour les saisons à venir.
- Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris en 2024, des rencontres des tournois masculins et féminins auront lieu du vendredi 24 juillet 2024 au dimanche 11 août 2024 à Nice. Un programme de recrutement des bénévoles va être mis en place, une cinquantaine de volontaires seront mobilisés.
- La Ligue Méditerranée de Football, organise une réunion d'informations licences le mercredi 1^{er} juin 2022 à 18h30 au Musée National du Sport. Seront présentées les évolutions administratives sur les demandes de licences.

CONCOURS "FOOT à l'ECOLE" 2021-2022

Nos deux classes lauréates départementales : la classe CE1/CE2 de l'école élémentaire Max Gallo (Nice 1) pour la production "statique" et la classe CE2 de l'école primaire Piaget (Nice 2) pour la production "dynamique" ont été désignées lauréats académiques lors du Jury Académique qui s'est déroulé le 19 avril 2022 à la Ligue Méditerranée de Football. Félicitations à nos lauréats qui recevront un kit matériel pédagogique lors d'une remise officielle organisée au mois de juin autour d'une animation festive. En cette occasion, le DCA offre aux classes lauréates une visite de l'Allianz Riviera.

COMPETITIONS

- Serge BESSI, Président de la Commission des championnats à 11, attire l'attention sur les championnats U20. En D1, 9 équipes terminent le championnat et en D2 seulement quatre équipes. On note de nombreux forfaits dans les deux compétitions, par exemple lors des trois dernières journées en D2, aucune rencontre ne s'est déroulée faute de participation. La planification des horaires des rencontres des finales des championnats qui se dérouleront à Contes les 12 et 13 juin 2022, ainsi que celles programmées à Vallauris le 29 mai 2022 est présentée au Comité de Direction.
- Julien LANDUCCI, président de la commission des Coupes, présente le planning des finales des Coupes Côte d'Azur qui auront lieu les 12 et 13 juin 2022 à Beausoleil.

TRESORERIE

- La Trésorière, Mme TASTAVIN, informe que malgré la relance réglementaire certains clubs non pas régularisés leur situation financière par rapport au règlement de l'acompte du 15 mars 2022.

Conformément aux stipulations de l'article 48 des Règlements Sportifs du DCA, une dernière mise en demeure leur a été adressée avant la suspension de toutes les équipes engagées en compétitions départementales (hors football d'animation) jusqu'au règlement des sommes dues.

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES PROPOSEES LORS DE L'AG D'ETE

Divers articles des Règlements des Coupes Côte d'Azur seront soumis à l'approbation de l'AG d'Eté ainsi qu'une réforme des Championnats Foot Entreprises.

FOOT ENTREPRISE

La première édition du challenge de fin de saison entre le champion D1 entreprise du DCA et le vainqueur du challenge Prince Rainier III, organisé les années paires en Principauté de Monaco et les années impaires par le DCA, est programmée pour le samedi 25 juin 2022 à 16h00 au Stade Didier Deschamps à Cap-d'Ail.

Cette manifestation permettra de valoriser le Football en Entreprise sur la Côte d'Azur.

GROUPEMENT

M. Francis MAGGI, présente pour approbation, la demande de groupement des clubs de AS LEVENS, AO TOURRETE-LEVENS et AS FALICON dans les catégories U6 à U20 Garçons et Filles et Seniors féminines.

Cette demande de groupement est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, il informe que le SPO Colle-sur-Loup demande à se retirer du groupement jeunes féminines constitué avec l'ES Villeneuve-Loubet.

RECOMPENSES DU DCA PROMOTION 2022

M. Pierre LAFON rappelle que les clubs doivent adresser au secrétariat du DCA. Au plus tard le 1^{er} juin 2022 leurs propositions de récompenses.

ARBITRES

Gilles ERMANI, propose la liste des 30 arbitres promotion « Joffré GRAGLIA » qui recevront leur écusson le mercredi 18 mai 2022 à 19 h au siège du DCA, et invite les membres du Comité de Direction à cette manifestation.

Trois jeunes arbitres du DCA ont officié lors des finales des Festivals U13 G et F les 14 et 15 mai 2022 à Lorgues. A l'issue de celles-ci, M. ADJENGUI Ahmed et SEBIA Ilyes ont été retenus pour officier lors des finales nationales à Capbreton en juin.

Le 04 juillet 2022 se tiendra à l'UFR STAPS la réunion annuelle des arbitres.

DOTATION FFF

Retour de l'opération bon d'achat NIKE, comme pour cette saison et pour préparer au mieux la prochaine, la FFF va mettre en place, avec son partenaire équipementier NIKE, une nouvelle opération, bon d'achat, à la seule différence que celle-ci concernera l'ensemble des clubs affiliés et actifs à ce jour. Les bons oscilleront entre 350 € et 975 € de valeur, en fonction du nombre de licenciés et seront à utiliser sur la plate-forme footamateur.fff.fr

TOUR DE TABLE

M. Christian POMATTO fait le compte-rendu des activités de la Commission de discipline, il souligne que de nombreuses affaires disciplinaires seront à traiter lors de cette fin de saison.

-M. Pascal BISTARELLI informe que lors de la dernière réunion de la Commission de l'Éthique, les représentants du club convoqué ne se sont pas présentés.

-M. Frédéric MINERVA évoque une possibilité de partenariat avec WIN SPORT SCHOOL.

COURRIER

VSJB FC : Invitation remise Label Excellence Jeunes Crédit Agricole le 25 juin 2022, pris note.

FC Carros : Invitation remise Label Argent Féminin Crédit Agricole le 25 mai 2022, pris note.

AGENDA

21 mai 2022 : barrages accession en R1 Futsal à Saint-Maximin (83) ;

22 et 28 mai 2022 : barrages accession en R1 Féminines à Saint-Maximin (83) ;

01 juin 2022 : Réunion informations « Licences » 18 h 30 Musée National du Sport à Nice

11 et 12 juin 2022 : Finales Championnats départementaux à Contes ;

11 et 12 juin 2022 : Finales des Coupes de la Côte d'Azur à Beausoleil ;

17 et 18 juin 2022 : AG d'été de la FFF à Nice ;

23 juin 2022 : Réunion de la commission de féminisation à Monaco ;

25 juin 2022 : AG d'été de la Ligue de Méditerranée de Football ;

25 juin 2022 : Challenge entreprises, 16 h Stade Didier Deschamps à Cap-d'Ail ;

02 juillet 2022 : AG d'été du District de la Côte d'Azur à Carros.

Clôture de la séance à 21h30.

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.



Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.

